

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION



N°2018/08

Chapitre 1.7 Actes spéciaux et divers

Objet : Vente de matériels

L'an deux mille dix-huit, le 16 février, à 9h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 16 février 2018

Date de convocation :
Le 9 février 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 14
Vote(s) pour 14
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Mme
Agnès PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, président ; **M. Jean BERNARD**, rapporteur du budget du SMADESEP ; **M. Marc AUDIER** Conseiller syndical ; **M. Christian DURAND**, Conseiller syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller syndical ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller syndical ; **Mme Valérie GRECARD**, Conseillère syndicale ; **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller syndical ; **Mme Agnès PIGNATEL**, Conseiller syndical ; **M. Jean-Michel PAYOT**, Conseiller syndical suppléant de Mme Sophie VAGINAY ; **M. Daniel MILLION-ROUSSEAU**, conseiller syndical suppléant de M. Roger MASSE ; **M. Marc VIOSSAT**, conseiller départemental ; **Mme Pascale BOYER**, Conseillère départementale ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère départementale ;

Etaient représentés et excusés : M. Jean-Pierre GANDOIS par M. BONARDI ; Mme Sophie VAGINAY par M. PAYOT ; M. Roger MASSE par M. MILLION-ROUSSEAU

Etaient excusés:

M. Jacques GASQUET, M. Jean-Pierre GANDOIS, M. Patrick PERNIN, Mme Sophie VAGINAY, M. Roger MASSE, Mme Carole CHAUVET, M. Jean CONREAUX, Mme Ginette MOSTACHI

Etaient présents invités : M. Régis BOUCHACOURT, CCI05 ; M. Philippe CATELAIN, Syndicat des Prestataires et Professionnels de Serre-Ponçon

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la bonne gestion de ses actifs, le S.M.A.D.E.S.E.P. souhaite vendre deux matériels qui ne sont plus utilisés par celui-ci dans le cadre de ses missions. Il s'agit d'un groupe d'irrigation et d'une citerne à fuel mobile acquis en 2005 dans le cadre de la lutte contre les vents de sable.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°2016-222-14 du 9 août 2016 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,

CONSIDERANT :

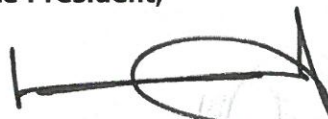
- Que le S.M.A.D.E.S.E.P. est propriétaire de deux matériels considérés comme relativement inutiles ;
- La publicité effectuée sur le site www.leboncoin.com en date du 18 janvier 2018 pour la vente de la motopompe ;
- La proposition de Monsieur PAUL Sylvain pour l'achat de la motopompe pour un montant de 11 000€ ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 16 février 2018 :

- **APPROUVE** la décision de vendre ces deux matériels en l'état ;
- **DEMANDE** au Président de prendre les mesures nécessaires de sortie d'actif de ces équipements ;
- **AUTORISE** le Président à formaliser ces ventes et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet ;
- **AUTORISE** le président à formaliser la vente de la motopompe à Monsieur PAUL Sylvain ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL

